

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (CE) n°1907/2006 tel que modifié par le règlement (UE) 2020/878 de la
Commission et le règlement (CE) n°1272/2008

Date d'émission 21-nov.-2019

Date de révision 20-Aug-2024

Numéro de révision 4

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Codes produit PSL-0.03, -0.125, and -0.25

Nom du produit Pyrosate®

Synonymes Aucun(e)

Substance pure/mélange Mélange

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Réactif de laboratoire
À usage professionnel uniquement

Utilisations déconseillées Aucune information disponible

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Associates of Cape Cod Inc.
Nicolaus Ottostraat 7A
7442 DV Nijverdal
Netherlands
(T) +31 – (0)548-799 822

Pour plus d'informations, contacter

Adresse e-mail custservice@acciusa.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Chemtel
(International) +1-360-256-7365
(North America) +1-800-704-9215

Numéro d'appel d'urgence - Paragraphe 45 - (CE) 1272/2008

| | |
|--------|-----|
| Europe | 112 |
|--------|-----|

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

| | |
|--|------------------------|
| Toxicité aiguë - Voie orale | Catégorie 4 - (H302) |
| Corrosion/irritation cutanée | Catégorie 2 - (H315) |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire | Catégorie 1 - (H318) |
| Toxicité pour la reproduction | Catégorie 1B - (H360D) |

2.2. Éléments d'étiquetage

Contient 1-imidazoles

**Mention d'avertissement**

Danger

Mentions de danger

H302 - Nocif en cas d'ingestion

H315 - Provoque une irritation cutanée

H318 - Provoque de graves lésions des yeux

H360D - Peut nuire au fœtus

Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)

P201 - Se procurer les instructions spéciales avant utilisation

P264 - Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée

Toxicité aiguë inconnue

Le mélange contient 68 % de composants dont la toxicité aiguë par voie orale est inconnue.

Toxicité pour le milieu aquatique inconnue Contient 0 % de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.**Informations supplémentaires**

Ce produit exige des avertissements tactiles en cas de mise à disposition du grand public.

2.3. Autres dangers

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.

Informations relatives aux perturbateurs endocriniens Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****3.1 Substances**

Sans objet

3.2 Mélanges

| Nom chimique | % massique | Numéro d'enregistrement REACH | CE n° (numéro d'index UE) | Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP] | Limite de concentration spécifique (LCS) | Facteur M | Facteur M (long terme) |
|------------------------------|------------|-------------------------------|---------------------------|---|--|-----------|------------------------|
| Chlorure de sodium 7647-14-5 | 27-29 | Aucune donnée disponible | 231-598-3 | [C] | - | - | - |

| | | | | | | | |
|--------------------------|-----|--------------------------|-----------------------------|---|---|---|---|
| 1-imidazoles 288-32-4 | 3-4 | Aucune donnée disponible | (613-319-00-0) 206-019-2 | Acute Tox. 4 (H302) Skin Corr. 1C (H314) Repr. 1B (H360D) | - | - | - |
|--------------------------|-----|--------------------------|-----------------------------|---|---|---|---|

[C] - Composants dotés de limites d'exposition professionnelle et/ou de limites biologiques d'exposition professionnelle, nécessitant une surveillance

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Estimation de la toxicité aiguë

Si les données DL50/CL50 ne sont pas disponibles ou ne correspondent pas à la catégorie de classification, la valeur de conversion appropriée de l'annexe I du CLP, tableau 3.1.2, est utilisée pour calculer l'estimation de la toxicité aiguë (ATEmix) pour classer un mélange en fonction de ses composants

| Nom chimique | DL50 par voie orale mg/kg | DL50 par voie cutanée mg/kg | Inhalation, CL50 - 4 heures - poussières/brouillard - mg/L | Inhalation, CL50 - 4 heures - vapeurs - mg/L | Inhalation, CL50 - 4 heures - gaz - ppm |
|------------------------------|---------------------------|-----------------------------|--|--|---|
| Chlorure de sodium 7647-14-5 | 3000 | 10000 | 10.5 | Aucune donnée disponible | Aucune donnée disponible |
| 1-imidazoles 288-32-4 | 220 | Aucune donnée disponible | Aucune donnée disponible | Aucune donnée disponible | Aucune donnée disponible |

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration >=0,1 % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux

Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable. Consulter immédiatement un médecin.

Inhalation

Transporter la victime à l'air frais. Consulter immédiatement un médecin en cas de symptômes.

Contact oculaire

Consulter immédiatement un médecin. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Maintenir l'œil grand ouvert pendant le rinçage. Ne pas frotter les zones touchées.

Contact avec la peau

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau savonneuse pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

Ingestion

NE PAS faire vomir. Rincer la bouche. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Consulter un médecin.

Protection individuelle du personnel de premiers secours

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter des vêtements de protection individuelle (voir chapitre 8).

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes

Sensation de brûlure.

Effets de l'exposition Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Traiter les symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant.

Moyens d'extinction inappropriés Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

chimique

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Mettre en place une ventilation adaptée.

Autres informations Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8.

Pour les secouristes Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

Méthodes de nettoyage Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à l'élimination.

Prévention des dangers secondaires Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations environnementales.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriques Voir la section 8 pour plus d'informations Voir la section 13 pour plus d'informations

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Retirer les chaussures et vêtements contaminés. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Remarques générales en matière d'hygiène

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation

Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver hors de la portée des enfants. Garder sous clef.

Classe d'entreposage (TRGS 510)

LGK 6.1C.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées dans la section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les limites d'exposition professionnelle auraient été établies par les organismes réglementaires locaux.

| Nom chimique | Irlande | Italie MDLPS | Italie AIDII | Lettonie | Lituanie |
|---------------------------------|---------|--------------|--------------|--------------------------|--------------------------|
| Chlorure de sodium 7647-14-5 | - | - | - | TWA: 5 mg/m ³ | TWA: 5 mg/m ³ |

Valeurs limites biologiques d'exposition professionnelle

Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les valeurs limites biologiques auraient été établies par les organismes réglementaires locaux.

Dose dérivée sans effet (DNEL) - Travailleurs

| Nom chimique | Oral(e) | Cutané(e) | Inhalation |
|---------------------------------|---------|--|--|
| Chlorure de sodium 7647-14-5 | - | 295.52 mg/kg bw/day [4] [6] 295.52 mg/kg bw/day [4] [7] | 2068.62 mg/m ³ [4] [6] 2068.62 mg/m ³ [4] [7] |
| 1-imidazoles 288-32-4 | - | 1.5 mg/kg bw/day [4] [6] | 10.6 mg/m ³ [4] [6] |

Notes

- [4] Effets systémiques sur la santé.
- [6] À long terme.
- [7] À court terme.

Dose dérivée sans effet (DNEL) - Grand Public

| Nom chimique | Oral(e) | Cutané(e) | Inhalation |
|---------------------------------|--|--|--|
| Chlorure de sodium 7647-14-5 | 126.65 mg/kg bw/day [4] [6] 126.65 mg/kg bw/day [4] [7] | 126.65 mg/kg bw/day [4] [6] 126.65 mg/kg bw/day [4] [7] | 443.28 mg/m ³ [4] [6] 443.28 mg/m ³ [4] [7] |

Notes

- [4] Effets systémiques sur la santé.
 [6] À long terme.
 [7] À court terme.

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

| Nom chimique | Eau douce | Eau douce (libération intermittente) | Eau de mer | Eau de mer (libération intermittente) | Air |
|---------------------------------|-----------|--|------------|---|-----|
| Chlorure de sodium 7647-14-5 | 5 mg/L | - | - | - | - |
| 1-imidazoles 288-32-4 | 0.13 mg/L | 1.3 mg/L | 0.013 mg/L | - | - |

| Nom chimique | Sédiments d'eau douce | Sédiments marins | Traitement des eaux usées | Terrestre | Chaîne alimentaire |
|---------------------------------|-------------------------|--------------------------|---------------------------|----------------------|--------------------|
| Chlorure de sodium 7647-14-5 | - | - | 500 mg/L | 4.86 mg/kg soil dw | - |
| 1-imidazoles 288-32-4 | 0.336 mg/kg sediment dw | 0.0336 mg/kg sediment dw | 10 mg/L | 0.0425 mg/kg soil dw | - |

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques**

Douches
 Rince-oeils
 Systèmes de ventilation.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Lunettes de sécurité étanches. Les protections oculaires doivent être conformes à la norme EN 166.

Protection des mains Porter des gants appropriés. Gants imperméables. Les gants doivent être conformes à la norme EN 374.

Protection de la peau et du corps Porter un vêtement de protection approprié. Vêtements à manches longues. (EN ISO 6529).

Protection respiratoire Aucun équipement de protection n'est nécessaire dans les conditions normales d'utilisation. En cas de dépassement des limites d'exposition ou en cas d'irritation, une ventilation et une évacuation peuvent être nécessaires.

Remarques générales en matière d'hygiène Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement Aucune information disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | | |
|---|---|----------------------------|
| Aspect | Pastille lyophilisée blanche à blanchâtre | |
| État physique | Solide | |
| Couleur | Blanc à blanc cassé | |
| Odeur | Aucune information disponible | |
| Seuil olfactif | Aucune information disponible | |
| Propriété | Valeurs | Remarques • Méthode |
| Point de fusion / point de congélation | | Aucune donnée disponible |
| Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition | | Aucune donnée disponible |
| Inflammabilité | | Aucune donnée disponible |
| Limites d'inflammabilité dans l'air | | |
| Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité | | Aucune donnée disponible |
| Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité | | Aucune donnée disponible |
| Point d'éclair | | Aucune donnée disponible |
| Température d'auto-inflammabilité | 480 °C | Aucune donnée disponible |
| Température de décomposition | | Aucune donnée disponible |
| pH | | Aucune donnée disponible |
| pH (en solution aqueuse) | | Aucune donnée disponible |
| Viscosité cinématique | | Aucune donnée disponible |
| Viscosité dynamique | | Aucune donnée disponible |
| Hydrosolubilité | | Aucune donnée disponible |
| Solubilité(s) | | Aucune donnée disponible |
| Coefficient de partage | | Aucune donnée disponible |
| Pression de vapeur | | Aucune donnée disponible |
| Densité relative | | Aucune donnée disponible |
| Masse volumique apparente | | Aucune donnée disponible |
| Densité de liquide | | Aucune donnée disponible |
| Densité de vapeur | | Aucune donnée disponible |
| Caractéristiques des particules | | |
| Granulométrie | | Aucune donnée disponible |
| Distribution granulométrique | | Aucune donnée disponible |

9.2. Autres informations

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

Sans objet

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Aucune information disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité Stable dans les conditions normales.

Données d'explosion

| | |
|--|-----------|
| Sensibilité aux impacts mécaniques | Aucun(e). |
| Sensibilité aux décharges électrostatiques | Aucun(e). |

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

| | |
|--------------------------------------|--|
| Possibilité de réactions dangereuses | Aucun(e) dans des conditions normales de transformation. |
|--------------------------------------|--|

10.4. Conditions à éviter

| | |
|---------------------|--|
| Conditions à éviter | Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies. |
|---------------------|--|

10.5. Matières incompatibles

| | |
|------------------------|--|
| Matières incompatibles | Acides forts. Bases fortes. Agents comburants forts. |
|------------------------|--|

10.6. Produits de décomposition dangereux

| | |
|-------------------------------------|--|
| Produits de décomposition dangereux | Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies. |
|-------------------------------------|--|

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008****Informations sur les voies d'exposition probables****Informations sur le produit**

| | |
|-----------------------------|---|
| Inhalation | Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut provoquer une irritation des voies respiratoires. |
| Contact oculaire | Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Provoque de graves lésions des yeux. Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles. |
| Contact avec la peau | Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Provoque une irritation cutanée. (d'après les composants). |
| Ingestion | Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. L'ingestion peut entraîner irritation gastro-intestinale, nausées, vomissements et diarrhée. Nocif en cas d'ingestion. (d'après les composants). |

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

| | |
|------------------|--|
| Symptômes | Rougeur. Brûlure. Risque de cécité. Peut provoquer rougeur des yeux ou larmoiements. |
|------------------|--|

Toxicité aiguë**Mesures numériques de toxicité****Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH:**

| | |
|---|----------------|
| ETAmél (voie orale) | 1,811.30 mg/kg |
| ETAmél (inhalation-poussières/brouillard) | >5.0 mg/l |

Toxicité aiguë inconnue

le mélange contient 68 % de composants dont la toxicité aiguë par voie orale est inconnue.

Informations sur les composants

| Nom chimique | DL50 par voie orale | DL50, voie cutanée | CL50 par inhalation |
|--------------------|---------------------|--------------------------|-----------------------|
| Chlorure de sodium | = 3 g/kg (Rat) | > 10000 mg/kg (Rabbit) | > 42 mg/L (Rat) 1 h |
| 1-imidazoles | = 220 mg/kg (Rat) | - | - |

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

| | |
|---|---|
| Corrosion/irritation cutanée | Classification d'après les données disponibles pour les composants. Provoque une irritation cutanée. |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire | Classification d'après les données disponibles pour les composants. Provoque des brûlures. Provoque de graves lésions des yeux. |
| Sensibilisation respiratoire ou cutanée | D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. |
| Mutagénicité sur les cellules germinales | D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. |
| Cancérogénicité | D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. |
| Toxicité pour la reproduction | Contient un produit toxique pour la reproduction connu ou soupçonné. Classification d'après les données disponibles pour les composants. Peut nuire à la fertilité ou au fœtus. |

Le tableau ci-après indique les composants présents à une teneur supérieure à la valeur seuil et considérés comme pertinents qui sont répertoriés comme toxiques pour la reproduction.

| Nom chimique | Union européenne |
|--------------|------------------|
| 1-imidazoles | Repr. 1B |

STOT - exposition unique D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT - exposition répétée D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur d'autres dangers**11.2.1. Propriétés perturbatrices endocrinien**

Propriétés perturbatrices endocrinien Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

11.2.2. Autres informations

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité**Écotoxicité**

L'impact de ce produit sur l'environnement n'a pas été entièrement étudié.

Toxicité pour le milieu aquatique inconnue Contient 0 % de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.

| Nom chimique | Algues/végétaux aquatiques | Poisson | Toxicité pour les micro-organismes | Crustacés |
|---------------------------------|---|---|------------------------------------|--|
| Chlorure de sodium 7647-14-5 | - | LC50: 5560 - 6080mg/L (96h, <i>Lepomis macrochirus</i>) LC50: =12946mg/L (96h, <i>Lepomis macrochirus</i>) LC50: 6020 - 7070mg/L (96h, <i>Pimephales promelas</i>) LC50: =7050mg/L (96h, <i>Pimephales promelas</i>) LC50: 6420 - 6700mg/L (96h, <i>Pimephales promelas</i>) LC50: 4747 - 7824mg/L (96h, <i>Oncorhynchus mykiss</i>) | - | EC50: =1000mg/L (48h, <i>Daphnia magna</i>) EC50: 340.7 - 469.2mg/L (48h, <i>Daphnia magna</i>) |
| 1-imidazoles 288-32-4 | EC50: =130mg/L (72h, <i>Desmodesmus subspicatus</i>) EC50: =82mg/L (96h, <i>Desmodesmus subspicatus</i>) | - | - | EC50: =341.5mg/L (48h, <i>Daphnia magna</i>) |

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation**Bioaccumulation****Informations sur les composants**

| Nom chimique | Coefficient de partage |
|--------------|------------------------|
| 1-imidazoles | -0.02 |

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**Évaluation PBT et vPvB**

| Nom chimique | Évaluation PBT et vPvB |
|---------------------------------|---------------------------------|
| Chlorure de sodium 7647-14-5 | La substance n'est pas PBT/vPvB |
| 1-imidazoles 288-32-4 | La substance n'est pas PBT/vPvB |

12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices endocriniennes Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

12.7. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Déchets de résidus/produits inutilisés Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets conformément aux réglementations environnementales.

Emballages contaminés Ne pas réutiliser les récipients vides.

Codes de déchets/désignations de déchets selon EWC/AVV D'après le Catalogue européen des déchets, les Codes de déchets ne sont pas spécifiques aux produits, mais aux applications. Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**IMDG**

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification Non réglementé

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU Non réglementé

14.3 Classe(s) de danger pour le transport Non réglementé

14.4 Groupe d'emballage Sans objet

14.5 Dangers pour l'environnement Sans objet

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Dispositions spéciales Aucun(e)

14.7 Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI Aucune information disponible

RID

14.1 Numéro ONU Non réglementé

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU Non réglementé

14.3 Classe(s) de danger pour le transport Non réglementé

14.4 Groupe d'emballage Sans objet

14.5 Dangers pour l'environnement Sans objet

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Dispositions spéciales Aucun(e)

ADR

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification Non réglementé

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU Non réglementé

14.3 Classe(s) de danger pour le Non réglementé

transport

| | |
|---|------------|
| 14.4 Groupe d'emballage | Sans objet |
| 14.5 Dangers pour l'environnement | Sans objet |
| 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | |
| Dispositions spéciales | Aucun(e) |

| | |
|---|----------------|
| IATA | Non réglementé |
| 14.1 Numéro UN ou numéro d'identification | Non réglementé |
| 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU | Non réglementé |
| 14.3 Classe(s) de danger pour le transport | Non réglementé |
| 14.4 Groupe d'emballage | Sans objet |
| 14.5 Dangers pour l'environnement | Sans objet |
| 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | |
| Dispositions spéciales | Aucun(e) |
| Remarque : | Aucun(e) |

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Réglementations nationales**

| Nom chimique | Numéro RG, France |
|---------------------------------|-------------------|
| Chlorure de sodium 7647-14-5 | RG 78 |

Allemagne

Classe de danger pour le milieu légèrement dangereux pour les organismes aquatiques (WGK 1) aquatique (WGK)

Pays-Bas

| Nom chimique | Pays-Bas - Liste des Cancérogènes | Pays-Bas - Liste des Mutagènes | Pays-Bas - Liste des Substances Toxiques pour la Reproduction |
|--------------|-----------------------------------|--------------------------------|---|
| 1-imidazoles | - | - | Development Category 1B |

Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail.

Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :

Ce produit contient une ou plusieurs substances soumises à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII)

| Nom chimique | Substances soumises à restrictions selon REACH, Annexe XVII | Substances soumises à autorisation selon REACH, Annexe XIV |
|-------------------------|---|--|
| 1-imidazoles - 288-32-4 | 30. 75. | - |

Polluants organiques persistants

Sans objet

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrisent la couche d'ozone
 Sans objet

| | |
|--------------------------------|---|
| Nom chimique | UE - Produits Phytopharmaceutiques (1107/2009/CE) |
| Chlorure de sodium - 7647-14-5 | Agent phytosanitaire |

| | |
|--------------------------------|--|
| Nom chimique | Règlement sur les produits biocides (UE) n° 528/2012 (BPR) |
| Chlorure de sodium - 7647-14-5 | Type de produits 1 : Hygiène humaine |

Inventaires internationaux

Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Rapport sur la sécurité chimique Aucune évaluation de sécurité chimique n'a été mise en œuvre pour les substances de ce mélange

RUBRIQUE 16: Autres informations

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Texte intégral des mentions H citées dans la section 3

H302 - Nocif en cas d'ingestion

H314 - Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux

H360D - Peut nuire au foetus

Légende

ATE: Estimation de la toxicité aiguë

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

PBT: Produits chimiques persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT)

vPvB: Substances chimiques très persistantes et très bioaccumulables (vPvB)

Légende Rubrique 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

| | | | |
|---------|---------------------------------|------|--|
| TWA | TWA (moyenne pondérée en temps) | STEL | STEL (Limite d'exposition à court terme) |
| Plafond | Valeur limite maximale | * | Désignation « Peau » |
| SCBA | Appareil respiratoire autonome | | |

| Méthode de classification | |
|---|-----------------------------|
| Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP] | Méthode utilisée |
| Toxicité aiguë par voie orale | Méthode de calcul |
| Toxicité aiguë par voie cutanée | Méthode de calcul |
| Toxicité aiguë par inhalation - gaz | Méthode de calcul |
| Toxicité aiguë par inhalation - vapeurs | Méthode de calcul |
| Toxicité aiguë par inhalation - poussières/brouillard | Méthode de calcul |
| Corrosion/irritation cutanée | Méthode de calcul |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire | Méthode de calcul |
| Sensibilisation respiratoire | Méthode de calcul |
| Sensibilisation cutanée | Méthode de calcul |
| Mutagénicité | Méthode de calcul |
| Cancérogénicité | D'après les données d'essai |
| STOT - exposition unique | Méthode de calcul |
| STOT - exposition répétée | Méthode de calcul |
| Toxicité aquatique aiguë | Méthode de calcul |
| Toxicité aquatique chronique | Méthode de calcul |
| Danger par aspiration | Méthode de calcul |

| | |
|-------|-------------------|
| Ozone | Méthode de calcul |
|-------|-------------------|

Principales références de la littérature et sources de données utilisées pour compiler la FDS

Base de données ChemView de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)

Comité d'évaluation des risques de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA_CER)

Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA_API)

EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

Niveaux de référence d'exposition aiguë (A EGL)

FIFRA (Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides des États-Unis) de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis), substances HPV

Revue de recherche alimentaire (Food Research Journal)

Base de données sur les substances dangereuses

International Uniform Chemical Information Database (IUCLID)

Classification SGH, Japon

Schéma National Australien de Notification et d'Evaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)

NIOSH (Institut d'hygiène et de sécurité professionnelles des États-Unis)

National Library of Medicine, ChemID Plus (NLM CIP)

NTP (Programme national de toxicologie, États-Unis)

CCID (Base de données de classification et d'information sur les substances chimiques de Nouvelle-Zélande)

Organisation de coopération et de développement économiques, publications sur l'environnement, la santé et la sécurité

Organisation de coopération et de développement économiques, programme d'évaluation des substances HPV

Organisation de coopération et de développement économiques, ensemble des données d'évaluation

Organisation mondiale de la santé

Date d'émission 21-nov.-2019

Date de révision 20-Aug-2024

Remarque sur la révision Adresse mise à jour

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) N° 1907/2006

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité